

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1251 14 décembre 1950

n° 1251 14

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1950

Date de publication
14 décembre 1950

Date du numéro
31 décembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin capitaine Gamet. (André), placé dans la position « hors cadres », est affecté en qualité de chef du service d'hygiène, pour compter du 6 décembre 1950, en remplacement du médecin capitaine Colobert, rapatrié.